



LE PLAN DE RELANCE EN MARCHÉ DANS LES HAUTES-PYRENEES

Le Président de la République a pris depuis l'automne 2008 une série de mesures exceptionnelles pour surmonter la crise qui a affecté notre Pays et en particulier en décembre 2008 un **Plan de Relance Massif** doté de 26 milliards d'euros afin de:

- ◆ Soutenir l'investissement
- ◆ Sauver l'emploi
- ◆ Aider les ménages

CE PLAN DE RELANCE EST EN MARCHÉ DANS LES HAUTES-PYRENEES DEPUIS LE 1er JANVIER 2009

→ Investissements et Activités Economiques soutenus par l'ETAT

- 11 065 040 € d'investissements publics engagés ou à venir à brève échéance
- 181 742 915 € d'investissements engagés par les collectivités locales associés au FCTVA
- 304 logements sociaux et privés financés
- 968 véhicules ayant bénéficié de la Prime à la Casse

→ Emplois Sauvés créés ou aidés

- 4 559 emplois aidés
- 220 personnes aidées à entrer dans la vie active
- 276 personnes aidées à reprendre un emploi
- 189 entreprises soutenues par une intervention de l'Etat, notamment un prêt ou une garantie

→ Justice Sociale

- 9 150 990 € apportés aux 58 762 foyers les plus fragiles

SOUTIEN A L'ACTIVITE

LES INVESTISSEMENTS PUBLICS DANS LES HAUTES-PYRENEES

Foyer d'Accueil Médicalisé de Bonnefont sous maîtrise d'ouvrage ADAPEI

Opération d'humanisation en faveur de personnes lourdement handicapées se traduisant par la construction de 2 unités de vie de 16 logements – 2 pavillons de 8 personnes

Cette opération d'un coût de 2,7 M€ inaugurée très récemment a pu être réalisée grâce à un soutien de l'ETAT de **831 000 €** au titre de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

ETAT EXEMPLAIRE – 6 opérations 1 960 000 €

> Achèvement de la rénovation du siège de la D.D.E.A	1 200 000 €
> Travaux au Centre de Vacances du Ministère de l'Intérieur « Le Néouvielle » à Saint Lary	245 000 €
> 2 opérations à la Cité Administrative Reffye	95 000 €
> Audits sur le patrimoine immobilier de l'ETAT	260 000 €
(audit entretien – accessibilité – rénovation énergétique des bâtiments de l'ETAT)	
> Plan de Numérisation des Ecoles Rurales (26 écoles)	160 000 €

F.N.A.D.T 788 640 €

SECURISATION DES ETABLISSEMENTS PSYCHIATRIQUES 295 000 €

(CH Lannemezan 10 chambres d'isolement - Clinique Piétat Sécurité enceintes-
Clinique Lampre - sécurité enceintes - vidéosurveillance

PATRIMOINE JUSTICE 486 000 €

(Etablissement pénitentiaire de Lannemezan – Restructuration T.I Tarbes)

PATRIMOINE DEFENSE 2 688 250 €

(Transfert DMD rue Soult – 2 300 000 € et dotation complémentaire
pour l'entretien des casernements)

AGRICULTURE DURABLE – Plan de Performance.Energétique 13 150 €

LES INVESTISSEMENTS DANS LES GRANDES ENTREPRISES

LA POSTE 2 903 000 €

(Tarbes – Lourdes)

E.D.F 1 100 000 €

Evacuateur de crues à Artigues

LE FONDS DE COMPENSATION DE LA T.V.A

Dans le cadre du Plan de Relance, un versement anticipé du FCTVA est mis en place pour les collectivités qui s'engagent par convention avec l'Etat à augmenter leurs dépenses d'équipement en 2009.

Cette disposition se traduit par 2 effets:

- perception en 2009 des attributions du FCTVA dû au titre des dépenses mandatées en 2007 et 2008
- réduction du délai de versement du FCTVA qui se poursuivra en 2010 et les années suivantes.

A ce jour : - 220 conventions signées
- 21 256 571 € de FCTVA versé depuis le 01/01/2009 (dépenses 2007 et 2008)
- 181 742 915 € d'investissements sous-jacents comptabilisés dont 77 194 944 €
au titre du Plan de relance.

PROGRAMME EXCEPTIONNEL EN FAVEUR DU LOGEMENT

◆ 304 Constructions de Logements sociaux

- Prêts locatifs à usage social - PLUS	210	630 000 €
- Prêts locatifs aidés d'intégration - PLAI	55	665 000 €
- Prêt locatif social - PLS	16	1 016 820 € de prêts C.D.C
- Prêt locatif social - PLS privé	23	2 191 205 € de prêts C.D.C

◆ **Rénovation Urbaine – opération ANRU Agglomération tarbaise**
O.P.H - Opération de résidentialisation des Mimosas - Coût 268 635 €
Subvention de 84 317 € (qui se rajoutent aux 50 000 € déjà alloués)

◆ **Aides aux particuliers pour l'acquisition d'un logement neuf – PASS FONCIER**
41 dossiers en instance d'examen

◆ **Aide pour la rénovation de logements – ANAH**
94 logements aidés pour un montant de 378 255 €

DISPOSITIF D'ACCES VERS L'HEBERGEMENT ET LE LOGEMENT DES PERSONNES DEPOURVUES DE LOGEMENT ET EN GRANDE DIFFICULTE 185 515 €

- Renforcement des Capacités d'hébergement d'urgence

* Centre d'hébergement d'urgence de Lourdes (passage de 7 à 13 places	37 882 €
* Renforcement du dispositif d'accueil d'hébergement de jour	18 633 €
* Renforcement de l'hébergement d'urgence dans le cadre du Plan Hivernal	65 000 €

- Développement de l'accès au logement des publics à la rue ou en hébergement temporaire

* Poste de travailleur social pour accompagner et maintenir dans le logement autonome	25 333 €
* Renforcement des équipes mobiles (SAMU social en période hivernale et Mission Errance à l'année sur la Ville de Tarbes) pour permettre l'accès aux droits et notamment ceux liés à l'hébergement ou au logement	38 667 €

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Le suivi mis en place à la Préfecture des H.P s'articule autour de 2 structures:

→ **un Comité Départemental de suivi** chargé d'examiner les grandes tendances en matière d'octroi de crédit et de situation des entreprises qui se réunit une fois par mois sous la Présidence de Mme la Préfète.

→ **une Cellule opérationnelle de suivi** chargée de traiter au cas par cas les dossiers pour lesquels des difficultés de financement sont précisément identifiées dans le cadre de la médiation du crédit qui se réunit toutes les semaines:

* demandes de chômage partiel

* demande de délais de paiement pour les dettes fiscales et sociales

Echanges permettant d'orienter les entreprises vers les dispositifs les plus adéquats.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

189 entreprises soutenues

→ OSEO – Prêts	73 bénéficiaires	2 872 796 €
→ OSEO – garanties de prêts	50 bénéficiaires	7 815 650 €
→ Aide au remplacement des véhicules anciens (Prime à la casse)		968 000 €
→ Médiation du crédit	66 médiations réussies	
487 emplois pérennisés et 6,5 M€ débloqués en faveur de l'économie départementale		

SOUTIEN A L'EMPLOI

Maintien de l'Emploi

Activité partielle 97 187 heures 372 137 €

◆ Soutien à la création d'emploi 4 559 bénéficiaires

* « Zérocharges » pour les embauches dans les très petites entreprises 3 270 embauches

* Nouveau Dispositif d'Accompagnement pour la Création d'Entreprises (NACRE)

27 personnes accompagnées 5 550 €

* Contrat Initiative Emploi 143 personnes concernées 535 405 €

* Contrat d'accompagnement dans l'Emploi 696 personnes concernées 4 734 377 €

* Contrat d'Avenir 423 personnes concernées 2 383 826 €

◆ Soutien à l'entrée dans la vie active 220

* Contrats de professionnalisation – prime de 1000 ou 2000 € 95

* Contrat d'apprentissage (zéro charges apprentis + prime de 1800 €) 125

◆ Aide à la reprise d'emploi et appui à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

276 personnes entrées dans des conventions de reclassement personnalisées

JUSTICE SOCIALE

	Bénéficiaires	Montant
■ Crédit d'impôt attribué aux foyers fiscaux dont le Revenu Imposable est inférieur à 12 475 €	20 962	3 631 582 €
■ Prime de solidarité active de 200 €	14 073	2 814 600 €
■ Prime de 150 € pour familles modestes	10 268	1 540 227 €
■ Augmentation de +6,9% du minimum vieillesse	1 860	491 040 €
■ Augmentation de +4,4% de l'allocation adulte handicapé	4 439	407 911 €
■ Services à la personne – Bons d'achat de 200 €		
* Foyers ayant reçu des bons d'achat	7 160	
* Personnes ayant consommé des bons d'achats	1 672	
* Montant consommé		265 630 €

EXEMPLE Conventionnement F C T V A Commune de Gardères

- Convention FCTVA signée avec l'ETAT le 15 avril 2009
ce qui se traduit par

*la perception en 2009 du FCTVA de 2007 et 2008

*la réduction du délai de versement FCTVA sur les opérations de 2009
(dépenses de 2009 payées en 2010 au lieu de 2011)

- Moyenne dépense 2004 à 2007 : 383 219 €

- Montant prévisionnel des dépenses en 2009 : 510 000 €
(dont 465 2244 € pour l'extension de l'Ecole 369 564 € en 2009 et 95 680 € en 2010)

A noter que cette opération a bénéficié d'un soutien de l'ETAT au titre de la DGE 2009
d'un montant de 150 000 €

ANNEE	REGIME NORMAL		REGIME DEROGATOIRE	
2009	<u>Recettes</u> : Versement FCTVA 2009 (dépenses 2007)	1 444 €	<u>Recettes</u> : Versement FCTVA 2009 (dépenses 2007)	1 444 €
	<u>Dépenses</u> : construction école (1ère tranche)	369 564 € T.T.C.	FCTVA 2009 PR (dépenses 2008)	13 155 €
			<u>Dépenses</u> : construction école (1ère tranche)	369 567 € T.T.C.
2010	<u>Recettes</u> : Versement FCTVA 2010 (dépenses 2008)	13 155 €	<u>Recettes</u> : FCTVA 2010 (dépenses 2009)	57 216 €
	<u>Dépenses</u> : construction école (2ème tranche)	95 680 € T.T.C.	<u>Dépenses</u> : construction école (2ème tranche)	95 680 € T.T.C.
2011	<u>Recettes</u> : Versement FCTVA 2011 (dépenses 2009)	57 216 €	FCTVA 2011 (dépenses 2010)	14 813 €
2012	<u>Recettes</u> : Versement FCTVA 2012 (dépenses 2010)	14 813 €		